



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir".
"Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction".

N° 197 Mars – Avril 2006

Bulletin de liaison bimestriel du MIL

MAHOMET INTOUCHABLE ?

par Jacques ROUGEOT, professeur à la Sorbonne

L'affaire des caricatures de Mahomet n'aurait pas fait un bon scénario de film ni un bon sujet de roman. S'il s'était agi d'une œuvre de fiction, en effet, on n'aurait pas manqué de relever des outrances et des invraisemblances si énormes que personne n'aurait pu leur accorder le moindre crédit. On aurait rappelé que tout ce qui est excessif est insignifiant et on aurait sans doute subodoré une sombre entreprise destinée

à donner du monde musulman une image grossièrement répulsive.

Mais voilà que la réalité a dépassé toute fiction. Il faut donc d'abord la regarder en face et ensuite essayer de trouver des explications à des événements si déconcertants pour notre raison. On est alors amené à ne pas s'en tenir à la surface des choses et à voir que, sous des apparences spectaculaires, se posent des questions graves qui

pourraient être lourdes de conséquences. Il apparaît finalement à l'évidence que nous ne pouvons pas nous cantonner dans une attitude d'observateurs neutres et d'analystes ingénieux. Nous devons prendre position en toute lucidité et nous apprêter à prendre des mesures qui seront d'autant plus difficiles qu'elles auront été plus tardives.

UNE DISPROPORTION VERTIGINEUSE

Vertigineuse : c'est bien ainsi qu'on peut qualifier la disproportion qui existe entre la cause déclarée et les conséquences. On peut difficilement imaginer, à l'origine de l'affaire, une occasion plus minuscule que la publication de quelques caricatures dans un journal danois. Il y a même quelque chose d'incongru, qui paraîtrait burlesque en d'autres circonstances, à imaginer qu'il puisse y avoir des rapports passionnels entre le monde musulman et un petit pays nordique éloigné géographiquement, étranger historiquement et psychologiquement, certainement inconnu d'à peu près tous ceux qui ont hurlé leur haine contre lui. En regard de ces évidences, on assiste à la mobilisation de foules immenses, à des violences sauvages contre des biens, contre des symboles universellement respectés (des ambassades, des drapeaux) et contre des êtres humains, avec le meurtre d'un prêtre catholique en Turquie et des attaques sanglantes contre des populations chrétiennes au Nigéria et en Asie du Sud-Est. Ce qui frappe aussi, c'est la multiplicité des territoires touchés et la persistance des mouvements violents. Le phénomène est donc beaucoup plus profond et plus grave qu'une simple bouffée de colère incontrôlée.

Face à ces explosions qui échappent apparemment à toute logique, nos esprits rationnels s'efforcent cependant de

chercher des explications qui entrent à peu près dans nos cadres mentaux. C'est ainsi qu'on a émis l'hypothèse de mouvements orchestrés et manipulés qui, en effet, se sont déclenchés quatre mois après la publication des caricatures. A l'époque d'internet et des téléphones portables, cette spontanéité à retardement paraît bien suspecte. Dès lors, qui sont les manipulateurs ? Les réponses restent dans le flou. Quoi qu'il en soit, si cette hypothèse est la bonne, elle ne fait apparaître aucune circonstance atténuante, bien au contraire, et ne saurait nous inspirer aucune indulgence ni à l'égard des éventuels manipulateurs, qui se comportent comme nos ennemis cyniques, hypocrites et sans scrupules, ni à l'égard des foules manipulées, incapables de réflexion et menaçantes comme des grenades dégoupillées prêtes à être jetées sur nous.

L'autre explication, plus diffuse mais pas vraiment contradictoire, c'est que les musulmans, ayant un sens du sacré beaucoup plus développé que nous, ont été scandalisés par les caricatures avec une acuité que nous ne pouvons pas ressentir. L'alliage d'un épiderme sensible et d'un sang particulièrement chaud expliquerait la violence de réactions qui sont étrangères à notre mentalité rationnelle mais que nous devons nous efforcer de «comprendre». Toucher à Mahomet, même avec le sourire (et peut-être surtout avec le sourire), c'est, pour

un musulman pieux, une sorte de blessure qui lui est infligée, plus douloureuse qu'une blessure physique.

Reste à justifier que l'outrage qui est censé être commis par quelques individus entraîne des représailles contre tous les ressortissants d'un pays et même contre tous les chrétiens. C'est que, nous explique-t-on, les musulmans ont le sens de la solidarité étroite qui unit les membres de l'oumma, la communauté des croyants. Symétriquement, en quelque sorte, la solidarité de fait qui unit les infidèles entre eux fait que la faute commise par quelques-uns rejaille sur l'ensemble.

Avant d'aller plus loin dans l'argumentation, remarquons que, au regard des conséquences pratiques, cette explication des violences par l'indignation de fidèles sincèrement blessés dans leur piété est encore plus inquiétante que l'explication par l'action de manipulateurs cyniques. S'il suffit en effet d'une tête d'épingle comme l'affaire des caricatures pour mettre en ébullition le monde musulman, il est difficile d'imaginer que quelque chose d'aussi minuscule ne se reproduise pas sous une autre forme quelque part à la surface de la terre. Attendons-nous donc à vivre en permanence sous la menace des violences islamiques.

QUESTION DE FOND

Oublions un instant les circonstances particulières et essayons de généraliser les présupposés et les conséquences éventuelles de cette affaire des caricatures. Ceux qui condamnent celles-ci comme une «provocation» et qui font preuve de «compréhension» à l'égard des réactions violentes qui se sont ensuivies avancent en substance l'argument suivant : nous savons que les musulmans sont aujourd'hui particulièrement irritables ; prenons donc des précautions particulières pour éviter qu'ils n'exploient. Singulière conception qui, si elle était prise comme principe général, permettrait à chaque groupe humain de décréter sa propre immunité et de l'imposer à tout le monde. En pratique, c'est une prime donnée aux épidermes sensibles et aux tempéraments agressifs au détriment des faibles ou des pacifiques qui ont la peau dure. Remarquons par parenthèse que c'est une dérivée qui tend à s'introduire dans notre propre droit,

puisqu'on parle d'instaurer les délits d'homophobie, sous la pression des lobbies homosexuels, et d'islamophobie, ce qui nous ramène au cœur de notre sujet.

Par contraste, on voit bien, sur le plan international, qu'aucune communauté, qu'elle soit religieuse ou nationale, n'a l'idée saugrenue d'interdire que les autres parlent d'elle en des termes irrespectueux. Les Etats-Unis sont couramment assimilés à Satan par toute une partie de la planète, Israël est voué à la disparition de façon quasi rituelle. Et la palme revient sans doute au christianisme, vilipendé, piétiné, tourné en dérision dans ses croyances les plus sacrées et dans ses personnages les plus vénérés. On ne compte plus les caricatures ou les représentations sacrilèges du Christ. Pour ne prendre qu'un exemple, si banalisé qu'il paraîtra à beaucoup anodin, le *Da Vinci Code* est

nettement plus virulent contre le christianisme que les caricatures contre l'islam. Après tout, celles-ci ne touchent pas la substance même du dogme musulman. A l'inverse, dire que Jésus-Christ, considéré comme Dieu par les Chrétiens, a en fait terminé sa vie en faisant des enfants à Marie-Madeleine, c'est dire que le christianisme tout entier repose sur une imposture bimillénaire, qu'il est à la fois dépourvu de contenu et cyniquement falsificateur.

Pour en terminer avec l'usage de la dérision, la réaction des foules musulmanes apparaîtra dans toute sa singularité si l'on se rappelle que, aux plus beaux temps de la guerre froide et du terrorisme intellectuel marxiste, il a toujours été possible de publier des caricatures de Lénine ou de Staline en dehors des pays communistes.

L'EXCEPTION ISLAMIQUE

Il faut le constater : il n'y pas d'autre exemple comparable à l'épisode des caricatures de Mahomet. Il existe donc bien une exception islamique, une spécificité que l'on pourrait formuler en ces termes : il est interdit de porter atteinte à la foi islamique fût-ce par la simple dérision, non seulement dans les pays musulmans, mais partout dans le monde. L'importance des manifestations, leur ample répartition géographique et leur étalement dans le temps (sans parler de l'extrême discrétion des réactions inverses) montrent qu'il s'agit d'une attitude fortement représentée dans la communauté musulmane.

On sera moins étonné de cette spécificité si l'on s'avise qu'elle semble s'inscrire de façon cohérente dans la logique, et probablement dans la stratégie d'un certain l'islam aujourd'hui. Cette stratégie est, semble-t-il, amplement proclamée et développée à usage interne, dans les milieux musulmans, alors que, à usage externe, il s'agit de la faire passer dans les faits en évitant, dans un premier temps, de l'exposer trop clairement afin de ne pas alerter l'adversaire. Formé à cette dialectique subtile, un homme est remarquablement habile pour faire passer la pilule : Tariq Ramadan, porte-parole des Frères musulmans, qui sont actuellement en pleine ascension.

Cette stratégie prend principalement deux formes. L'une est celle dont nous avons parlé jusqu'à présent. En réagissant avec une violence aussi disproportionnée à une piqure d'épingle,

certains musulmans veulent imposer dans les faits d'abord, puis, insidieusement, dans les esprits, que l'islam est LA religion par excellence, celle qui est, au sens fort du terme, sacrée, donc celle à laquelle il est criminel de toucher, fût-ce du bout du doigt, ce dont ils sont eux-mêmes sincèrement et profondément persuadés. Comme le sens du sacré est inhérent à la nature humaine et comme il est laissé à l'abandon dans la plus grande partie de nos sociétés, il peut combler un vide dans certaines âmes au profit de l'islam.

L'autre forme de cette stratégie d'expansion s'exerce principalement dans les pays où l'islam a réussi à s'implanter de façon durable et à peser d'un grand poids dans la société. Elle consiste à imposer de fait les prescriptions coraniques dans la vie quotidienne. Au départ, rien, apparemment, d'agressif ou d'inacceptable dans les revendications émises. Il s'agit, pour les braves et pacifiques musulmans établis en France, d'avoir le droit de vivre à leur manière. Quoi de plus naturel et de plus inoffensif ? Et même quoi de plus respectable, puisqu'ils entendent ainsi obéir non à leur caprice, mais à des impératifs sacrés auxquels ils ne sauraient se soustraire ? Respectueux de la liberté de tous, nous n'allons forcer personne à manger du porc ni contraindre aucune femme à se baigner avec des hommes ou à consulter un médecin du sexe masculin. Il suffit que chacun prenne ses dispositions

personnelles pour ne pas transgresser ses répugnances.

Mais en fait, les choses ne se passent pas ainsi. Ce qui est exigé de façon de plus en plus impérieuse, c'est l'application de la règle très rarement formulée, mais très souvent sous-entendue : « Au nom de nos principes sacrés, il n'est pas question que nous soumettions nos mœurs aux vôtres, mais, au nom de vos principes humanitaires et tolérants, nous vous sommons de modifier le fonctionnement de votre société pour satisfaire nos exigences ». Au début, on donne le choix entre le porc et une autre viande et ensuite, par facilité, on supprime le porc : personne ne fera de pétition pour exiger le retour du porc au menu. C'est ainsi que commencent à se répandre les repas collectifs sans porc, les piscines publiques appliquant l'apartheid et les services hospitaliers désorganisés (avant, sans doute, d'être réorganisés en fonction de la séparation des sexes).

C'est donc une sorte de charia partielle et rampante qui se met en place dans la vie de tous les jours. Parallèlement s'insinue, puis s'impose l'idée que l'islam est par excellence l'expression du sacré, donc l'objet du respect avec lequel on ne transige pas. L'affaire des caricatures n'est ni une explosion de colère sans lendemain, ni un phénomène échappant à toute analyse et à toute explication. Elle s'inscrit dans une logique, celle d'un islam en expansion, qui a le sentiment d'avoir été humilié pendant plus d'un

UN COUP D'ARRÊT NECESSAIRE

Les réponses apportées à ces déchaînements de violence ont été généralement marquées dans les pays visés par une grande modération. C'est même le moins qu'on puisse dire : certains parleraient de mollesse ou de faiblesse.

Si l'on veut faire preuve d'une grande indulgence, on pourra accorder des circonstances atténuantes aux gouvernements qui, tous, ont condamné plus ou moins explicitement les caricatures et ont proclamé la très haute considération qu'ils portent au monde musulman. On dira que sont entrées en jeu des considérations géostratégiques, dans lesquelles les questions énergétiques ne comptent pas pour rien. On remarquera cependant que laisser brûler sans réagir les drapeaux et les ambassades, symboles quasi sacrés depuis l'antiquité, c'est pousser un peu loin la volonté de fermer les yeux.

Que dire de l'attitude officielle des églises chrétiennes ? Plus nettement que les gouvernements, elles ont stigmatisé les caricatures et affiché une sorte de solidarité avec la religion islamique, comme si elles se sentaient elles-mêmes blessées par le blasphème que constitueraient les satires graphiques visant Mahomet. C'est peut-être faire preuve d'un esprit de charité très élevé, mais c'est certainement oublier les conditions pratiques de l'exercice des religions dans le monde d'aujourd'hui. L'islam n'est pas seulement une religion au sens où nous l'entendons, mais également un code politique, juridique et social. Dans les pays où il règne, le moins qu'on puisse dire est qu'il ne manifeste pas une solidarité très active envers les chrétiens. On constate même que ceux-ci sont à peu près partout écartés ou éliminés. Les foules qui ont manifesté contre les caricatures sont à coup sûr les plus déchaînées contre toute présence extérieure. Faire semblant de croire qu'elles sont constituées de fidèles pieux blessés dans leur sensibilité et à qui il faudrait passer un baume apaisant dépasse les bornes de la mansuétude pour tomber dans l'aveuglement. Il y a tout lieu de penser que, dans bien des domaines, des chrétiens se sentent très proche d'agnostiques ou d'athées qui partagent la plupart de leurs convictions, alors qu'ils n'ont rien à voir avec les manifestants musulmans ni avec leurs inspireurs.

D'une façon plus générale, les tenants du politiquement correct ont exprimé une position savamment équilibrée qui peut se résumer à peu près dans les termes suivants : bien entendu, il n'est pas question de remettre en cause la liberté d'expression, mais cette liberté ne va pas sans la responsabilité. Les journaux qui ont publié les caricatures ont fait preuve d'irresponsabilité en abordant un sujet brûlant ; ils sont donc normalement condamnables. Attitude intellectuellement séduisante : ramener une situation concrète à une formulation générale et abstraite est un exercice éprouvé, et, comme les idées générales sont bonnes filles, on peut leur faire dire n'importe quoi. Le couple liberté-responsabilité est un grand classique et il est vrai qu'il pourrait être invoqué assez souvent pour inviter les médias à plus de rigueur, par exemple en critiquant leurs sources et en vérifiant la réalité des faits qu'ils rapportent. Mais, dans le cas présent, il ne s'agit pas de cela, il s'agit de prendre position sous une forme piquante, voire polémique, dans un débat important de notre temps, au risque, évidemment, de ne pas faire plaisir à ceux qui ne sont pas d'accord, ce qui est la loi du genre. Invoquer le sens de la responsabilité pour condamner la publication des caricatures, c'est vider de tout contenu pratique la liberté d'expression que l'on prétend reconnaître en principe. Certains pourront émettre telle ou telle opinion sur l'opportunité de la publication ou sur la qualité des dessins. Mais ces questions interviennent en second lieu et ne remettent pas en cause l'affirmation première du droit de publier les caricatures.

A vrai dire, il est à craindre que cette affaire ne repose sur un certain nombre de faux-semblants, voire d'hypocrisies. Sous une couverture sentimentalo-religieuse, la réalité, c'est que des courants très actifs au sein du monde musulman veulent nous imposer une épreuve de force à partir d'un prétexte futile grossi dans des proportions dépassant toute raison. L'enjeu, c'est de conférer de fait à l'islam un statut de suzerain spirituel qui le rendrait intouchable, qui rendrait criminelle toute atteinte portée contre lui.

Dans un différend entre deux parties, si ce qui est en jeu est un partage

d'intérêts, on peut négocier sur la base de concessions mutuelles. Dans une épreuve de force déclenchée par un groupe humain qui veut en faire plier un autre, la stratégie est bien différente. Une concession faite en toute bonne foi par le groupe attaqué dans un esprit d'apaisement ne désarmera pas la partie offensive, bien au contraire, elle suscitera en elle un sentiment de triomphe et l'incitera à renouveler l'opération avec des méthodes toujours plus agressives.

Reste une dernière hypothèse : et si la sollicitude sentimentale et spirituelle manifestée par certains envers l'islam ne servait qu'à justifier le recul, pour ne pas dire la fuite, devant une force que l'on a peur d'affronter ? Une proposition de loi déposée par un député amène à se poser des questions. Elle vise à «interdire les propos, dessins, écrits, imprimés et actes injurieux contre toutes les religions». Ne voilà-t-il pas une intention bien pacifique et bien honorable ? Malheureusement, l'exposé des motifs révèle de façon beaucoup plus crue la réalité des mobiles : «La société française s'est islamisée. Si nous voulons que les musulmans respectent nos lois, nous devons leur donner des contreparties». Que l'esprit de démission en soit arrivé à ce point donne froid dans le dos.

Le journal danois qui a publié les caricatures de Mahomet ne s'attendait certainement pas à entraîner des conséquences planétaires. S'il l'avait pensé, il se serait sans doute abstenu pour s'épargner des ennuis. Mais son initiative a eu, finalement, un rôle utile : elle a servi de révélateur pour faire apparaître au grand jour des réalités jusqu'alors moins apparentes. Ces réalités, si désagréables ou inquiétantes qu'elles soient, nous ne pouvons plus éviter de les regarder en face. Face à elles, les attermoissements ne sont pas de mise et nous n'avons vraiment le choix qu'entre deux attitudes : céder, renoncer de nous-mêmes au droit de dire ce que nous pensons en croyant acheter une paix qui nous sera de toute façon refusée ou bien donner un coup d'arrêt. C'est l'un des combats les plus décisifs que nous ayons à mener pour notre pays.

NON À L'HOMOPARENTALITÉ : 271 PARLEMENTAIRES S'ENGAGENT

Manifeste parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant
d'être accueilli et de s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère

Nous avons publié la liste au 10 janvier 2005 des 173 premiers signataires, voici la liste complémentaire à la date du 14 mars 2006.

Région ALSACE

GRIGNON Francis, sénateur du Bas-Rhin
GROSSKOST Arlette, député du Haut-Rhin
TROENDLE Catherine, sénateur du Haut-Rhin
UEBERSCHLAG Jean, député du Haut-Rhin

Région AQUITAINE

CESAR Gérard, sénateur de la Gironde
MARTIN Hugues, député de la Gironde
POULOU Daniel, député des Pyrénées Atlantiques
REGERE Jean-François, député de la Gironde

Région AUVERGNE

BARRAUX Bernard, sénateur de l'Allier
BESSES Roger, sénateur du Cantal

Région BOURGOGNE

DEPIERRE Bernard, député de Côte d'Or
SUGUENOT Alain, député de Côte d'Or
VOISIN Gérard, député de Saône et Loire

Région BRETAGNE

BOYCE Josiane, député du Morbihan
COUANAOU René, député d'Ille-et-Vilaine
ESNEU Michel, sénateur d'Ille et Vilaine
FREVILLE Yves, sénateur d'Ille et Vilaine
GOUSSEAU Adeline, sénateur du Morbihan
LORGEUX Gérard, député du Morbihan
NOGRIX Philippe, sénateur d'Ille et Vilaine
TEXIER Yannick, sénateur d'Ille et Vilaine

Région CENTRE

BERNARDET Daniel, sénateur de l'Indre
BRIAND Philippe, député d'Indre-et-Loire
CORNU Gérard, sénateur d'Eure et Loir
DOOR Jean-Pierre, député du Loiret
GORGES Jean-Pierre, député d'Eure et Loir
LECLERC Dominique, sénateur d'Indre et Loire
NOVELLI Hervé, député d'Indre et Loire
POUSSET Bernard, député de l'Indre

Région CHAMPAGNE ARDENNE

HURE Benoît, sénateur des Ardennes

Région FRANCHE COMTÉ

BARBIER Gilbert, sénateur du Jura
CHARROPIN Jean, député du Jura

GUADELOUPE

MICHAUX-CHEVRY Lucette, sénateur de la Guadeloupe

Région ILE DE FRANCE

BEAUDOUIN Patrick, député du Val de Mame
DEBRE Bernard, député de Paris
DEBRE Isabelle, sénateur des Hauts-de-Seine
DELL'AGNOLA Richard, député du Val-de-Mame
DEMUYNCK Christian, sénateur de Seine-St-Denis
DOMINATI Philippe, sénateur de Paris
FOURCADE Jean-Pierre, sénateur des Hauts-de-Seine

GEOFFROY Guy, député de Seine et Mame
GOUSSEAU Adeline, sénateur des Yvelines
GUILLET Jean-Jacques, député des Hauts de Seine
MELOT Colette, sénateur de Seine et Mame
MIGNON Jean-Claude, député de Seine et Mame
MORANGE Pierre, député des Yvelines
PEMEZEC Philippe, député des Hauts de Seine
RAOULT Eric, député de Seine-St-Denis

Région LANGUEDOC ROUSSILLON

CALVET François, député des Pyrénées-Orientales

Région LORRAINE

MASSON Jean-Louis, sénateur de la Moselle
LEROY Philippe, sénateur de la Moselle
MASSON Jean-Louis, sénateur de la Moselle
ZIMMERMANN Marie-Jo, députée de la Moselle

Région MIDI PYRÉNÉES

SEILLIER Bernard, sénateur de l'Aveyron

Région NORD-PAS DE CALAIS

DELNATTE Patrick, député du Nord
HENNERON Françoise, sénateur du Pas de Calais

Région BASSE NORMANDIE

ANDRE René, député de la Manche
BASSOT Sylvia, député de l'Orne
BIZET Jean, sénateur de la Manche
COUSIN Alain, député de la Manche
DUPONT Jean-Léonce, sénateur du Calvados
DUPONT Ambroise, sénateur du Calvados
LE BRETHON Brigitte, député du Calvados
LENOIR Jean-Claude, député de l'Orne

Région HAUTE NORMANDIE

ALBERTINI Pierre, député de Seine-Maritime

Région PAYS DE LA LOIRE

CAILLAUD Dominique, député de Vendée
DARNICHE Philippe, sénateur de Vendée
FAVENNECK Yannick, député de la Mayenne
GUEDON Louis, député de Vendée

HOUDOUIN Henri, député de la Mayenne
du LUART Roland, sénateur de la Sarthe
PIRON Michel, député du Maine-et-Loire
POIGNANT Serge, député de Loire Atlantique
TRILLARD André, sénateur de Loire Atlantique

Région PICARDIE

COURTIAL Edouard, député de l'Oise
DEGAUCHY Lucien, député de l'Oise
GRUNY Pascale, député de l'Aisne
HART Joël, député de la Somme
VASSELLE Alain, sénateur de l'Oise
WOERTH Eric, député de l'Oise

Région POITOU CHARENTES

CHAMARD Jean-Yves, député de la Vienne
LEONARD Jean-Louis, député de Charente-Maritime
LEPERCO Amaud, député de la Vienne

Région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

DEFLESSELLES Bernard, député des Bouches-du-Rhône

GUIBAL Jean-Claude, député des Alpes-Maritimes
PONS Josette, députée du Var

TIAN Dominique, député des Bouches du Rhône
TEISSIER Guy, député des Bouches-du-Rhône

VIALATTE Jean-Sébastien, député du Var

Région RHONE-ALPES

BERTRAND Jean-Michel, député de l'Ain
CAZENAVE Richard, député de l'Isère
FLORY Jean-Claude, député de l'Ardèche
GUICHON Lucien, député de l'Ain
HAMELIN Emmanuel, député du Rhône
LAMURE Elisabeth, Député du Rhône
TERROT Michel, député du Rhône

POLYNÉSIE

BUILLARD Michel, député de Polynésie Française

FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE

FERRAND André, sénateur
GARRIAUD-MAYLAM Joëlle, sénateur
PARLEMENT EUROPEEN
LOUIS Patrick, député européen

A RETIRE SA SIGNATURE

Taugourdeau Jean-Charles, député du Maine-et-Loire

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L. - Directeur de la publication : R. BETEILLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal à parution)

Nom Prénom.....
Adresse
Code postal Ville
Téléphone Portable Télécopie Courriel@.....
Date et lieu de naissance Je souhaite être adhérent , adhérent actif ou militant ?
Profession

- Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.
 Je désire soutenir financièrement les campagnes du MIL : 30 € / 50 € / 80 € / 120 € ou plus
 Je souhaite adhérer au M.I.L. pour l'année :
 Cotisation de membre et abonnement au journal : 40 € / Cotisation couple : 40 € / Cotisation simple : 25 € / Cotisation chômeur : 10 €
 Cotisation pour la carte de membre donateur : 80 € / Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 160 €
 Je désire m'abonner à «Vigilance et Action» : simple 30 € / soutien : à partir de 160 €

Date

Signature

A renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex - Tél. 0147573444 - Télécopie 0147573424 - Courriel : m.i.l@noos.fr

MIL : La droite civique, gaulliste et patriote